

Comprendre l'identité sexuelle

par Françoise LOMBET

Chaussons rosés ou chaussons bleus ?

Il est courant de s'amuser, à propos de la naissance d'un bébé, de son identité sexuelle avec la blague : « Il a des chaussons bleus, donc c'est un garçon ! ». Or la sage-femme ou le médecin accoucheur va annoncer aux parents : « vous avez un beau garçon ! », car ils voient les signes extérieurs, les organes génitaux bien identifiés. Qu'en est-il de la détermination du sexe ? L'espèce humaine se caractérise par la présence de 46 chromosomes dans le noyau de ses cellules, classables en 23 paires qui apportent les caractères innés, 23 venant des spermatozoïdes du père géniteur et 23 de l'ovule de la mère génitrice.

Chaque parent transmet un chromosome sexuel. La mère ayant 2 fois X ne peut donner qu'un X ; le père possédant X et Y fournira soit l'un soit l'autre, déterminant ainsi le sexe génétique de l'enfant. L'association XX donnera une fille et l'association XY donnera un garçon. Cette détermination génétique va entraîner le développement d'un sexe anatomique. c'est-à-dire les organes génitaux. Notons que l'embryon est sexuellement bipotentiel. Ce n'est qu'à partir de la sixième semaine de grossesse que se détermine l'ovaire ou le testicule. Mais la génétique peut être perturbée (mutation, trisomie, etc.) et la mise en place de l'anatomie peut également subir des déficiences, des anomalies. À la naissance, on peut le voir et ainsi peut-être y remédier.

Nous avons trois sexes

Le pédopsychiatre Marcel RUFO² évoque un 3e sexe chez l'être humain : un sexe psychologique, et si celui-ci n'est pas en accord avec les 2 premiers (génétique et anatomique), on ne s'en rend compte que bien après la naissance. Il est évident que le choix du prénom ne peut déterminer l'identité sexuelle, mais la façon dont les parents acceptent leur enfant réel, avec son sexe, commence cependant inconsciemment par ce choix, nous dit la pédiatre Edwige ANTIER³.

L'éducation, le social jouent aussi un rôle dans notre identification sexuée. « Le souci du développement de l'identité sexuelle n'est pas la prévention de l'hétéro- ou homosexualité, mais les désordres dans l'organisation psychique de la personnalité jusqu'aux états de psychose. La psychose est une pathologie du lien à autrui. L'identité se construit par rapport au couple père-mère, avec leur complémentarité source de vie. »⁴

« Genèse » de l'homosexualité masculine

On dit souvent, de façon abusive et non fondée, qu'elle est à mettre au compte d'une mère envahissante, étouffante, « castratrice ». Bien sûr, l'enfant peut se trouver face à une fragilité maternelle (histoire personnelle, perte d'une petite fille...) empêchant la mère de s'adapter au sexe de son enfant et provoquant chez lui un surcroît d'identification maternelle. Mais encore faut-il que l'enfant soit réceptif à cette fragilité pour devenir homosexuel, se conformant ainsi à un choix identitaire induit par la mère. Mais en règle générale, l'homosexualité masculine se joue dans une impossibilité à s'identifier au père. Un père avec qui le fils ne peut rivaliser, auquel il ne peut ressembler, qui est redouté en même temps qu'il attire.

¹ Il faut distinguer les 2 adjectifs sexuel et sexué. Sexuel se rapporte au sexe en tant que réalité organique, physique ; sexué se rattache à un choix psychique d'ordre identificatoire et symbolique.

² Marcel Rufo « Tout ce que vous ne devriez jamais savoir sur la sexualité de vos enfants », 2003, Editions Anne Carrière.

³ Edwige Antier « Dolto en héritage II. Fille ou garçon : la naissance de l'identité sexuelle », 2006, Editions Robert Laffont.

⁴ Marcel Rufo, op. cit.

L'événement qui détermine cette orientation particulière n'est pas conservé dans la mémoire consciente, mais remonte aux toutes premières années de la vie. L'homosexualité n'est pas un « accident » qui surviendrait brutalement à l'adolescence, mais une prise de conscience de quelque chose que l'on porte en soi depuis longtemps et que l'on avait enfoui, ou détourné, ou sublimé. Il y a cependant des signes avant-coureurs ; c'est pourquoi je crois que l'on peut faire très tôt le diagnostic de l'homosexualité chez le jeune enfant.

La sexualité se joue dans la différence. C'est la différence des sexes qui fonde l'acte sexuel. Le mystère de la sexualité est mystère de l'autre qui n'est pas comme soi, ne ressent pas les mêmes choses que soi. Les homosexuels ne choisissent pas leur objet d'amour sur le modèle de la mère, comme on pourrait le croire, mais ils se cherchent eux-mêmes comme objet d'amour, leur choix étant de type narcissique.

L'homosexualité apparaît alors comme une maladie du même, une pathologie du pareil, une impossibilité à accéder au désir de l'autre sexe. Comme si la réassurance de soi, de l'image de soi, ne pouvait se faire que dans la proximité du même sexe, l'autre sexe représentant un inconnu menaçant, voire dangereux. Moi, psychiatre, je me moque de la déviance, sinon il faut que je change de métier. Ce qui m'intéresse, c'est la souffrance que l'homosexualité engendre, mon rôle consistant à faire en sorte que l'adolescent puisse s'accepter et être accepté par son entourage.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : si le suicide est bien la seconde cause de mortalité chez les jeunes, les adolescents homosexuels font sept fois plus de tentatives de suicide que les autres, prouvant ainsi combien leur parcours est douloureux et combien il est difficile pour eux d'assumer ce que j'appelle un choix, mais qui s'est imposé à eux.

Extrait de « Tout ce que vous ne devriez jamais savoir sur la sexualité de vos enfants » Marcel Rufo, (pédopsychiatre), 2003, Editions Anne Carrière

Naturel ou culturel

En fait, la sexualité humaine est culturelle, pas de l'ordre du naturel. La pulsion est naturelle, donc elle est sans valeur positive ou négative. C'est ce que l'on fait qui n'est pas naturel, mais d'ordre culturel. La culture c'est la société, l'organisation sociale, les lois. Le langage est la matérialisation des codes sociaux.

La sexualité n'est pas libre, elle est soumise aux lois comme celles qui régissent la majorité sexuelle, l'abus, l'inceste, la maltraitance, la protection de l'enfance, etc. Signalons qu'il existe aussi des relations non sexuées entre les êtres humains qu'on dit « inhibées quant au but ». Ce sont les relations amicales ou au travail. Notons également que l'identité sexuelle n'est qu'un composant parmi un grand nombre de facteurs constituant notre identité. La civilisation a pour base l'intimité ; c'est le rôle de l'habit de la préserver. Se dénuder n'est pas acceptable au travail, au lycée, mais jusqu'à un certain point, admis à la plage ou à la piscine. Donc l'intimité dépend du lieu et aussi des personnes à qui cela s'adresse.

On ne peut pas parler de tout et tout montrer dans tous les milieux. Le vêtement, signe d'identité sexuée, est indissociable du développement psychosexuel. À l'adolescence, on s'habille pour s'identifier autant que pour se singulariser. L'être humain vit dans le social et le culturel. La culture change la nature. Elle évolue avec la société. Ce qui ne « se faisait pas » au 19^{ème} siècle semble naturel au 21^{ème} siècle. Nous trouvons une confirmation de cela dans l'évolution de l'approche de l'homosexualité. Le but est de vivre tranquillement avec un équilibre entre bien de l'individu et bien de la société en mettant en accord lois de Dieu et vie personnelle.

F.L.

Homosexualité et mariage

Texte du communiqué de la Fédération Évangélique de France (4 juin 2004)

« La Fédération Évangélique de France (FEF) rappelle qu'avant d'être une institution civile le mariage est une institution divine. Dès le commencement la Bible, Parole de Dieu, définit le mariage comme le lien qui unit un homme et une femme.¹

La FEF désavoue l'homophobie et le rejet de la personne homosexuelle. Elle considère que les pratiques homosexuelles sont incompatibles avec la pensée de Dieu révélée dans la Bible²⁵. La FEF ne considère cependant pas comme attitude homophobe le fait d'affirmer que le mariage soit réservé à l'union d'un homme et d'une femme.

Elle rappelle que l'institution légale du mariage n'est pas qu'une affaire privée relevant de choix personnels. Celle-ci garantit un cadre pour la procréation et l'éducation des futures générations. L'enfant est toujours, fondamentalement, une personne issue d'une union entre un homme et une femme.

La célébration le 5 juin d'un mariage homosexuel en France est en contradiction autant avec les lois de la République, qu'avec les valeurs bibliques qui sont celles qui sous-tendent l'organisation de notre société et sa pérennité.

L'hypothèse du mariage homosexuel pose la question de l'homoparentalité. La FEF souligne que l'enfant a besoin, pour construire son identité sexuelle, de l'altérité d'un père et d'une mère et d'une filiation connue et reconnue. Le renoncement à ces valeurs ne risque-t-il pas d'être source de désarroi et de souffrance pour les enfants ? Le vrai progrès ne consisterait-il pas plutôt à encourager la famille, les couples et les parents dans leur mission éducative ? »

Notes

1 Gn 2.24

2 Rm 1.27; 1 Co 6.9-10

⁵ 2 Rm 1.27; 1 Co 6.9-10